



MAIRIE DE  
**Tournay**

65190

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ [mairie@ville-tournay.fr](mailto:mairie@ville-tournay.fr)

<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15  
Date de la convocation : 18/02/2016

## SEANCE 24 FEVRIER 2016

L'an deux mille seize, le 24 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Camille DENAGISCARDE.

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Nicolas DATAS-TAPIE, Jean-Claude DELAS, Camille DENAGISCARDE, Jean-Louis GABAS, David PAMBRUN, Frédéric PERRET et Régis PIERROT, Mmes Marie-Thérèse BRUZAUD, Blandine CARATY, Monique GAILHOU, Muriel ROSSI et Jacqueline SARRABERE.

Absents :

Catherine HOWARD donne procuration à Monsieur le Maire  
Véronique RENAUDOT donne procuration à Monique GAILHOU

Secrétaire de séance : Monique GAILHOU

Après avoir fait l'appel, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

### La séance est ouverte à 20h30.

Monique GAILHOU est désignée secrétaire de séance.

Avant de débiter le Conseil municipal, Monsieur le Maire fait savoir que les points 13 à 18 ne pourront être traités lors de cette séance car les documents budgétaires n'ont pas pu être produits à temps par la DDFiP.

## AFFAIRES GENERALES

### 1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 janvier 2016

Le projet de procès-verbal n'appelle pas de remarque particulière.

Le projet est adopté à l'unanimité.

### 2. Projet d'EHPAD : Demande de cession de la parcelle par l'ASEI

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'association ASEI a manifesté son intérêt pour acquérir la parcelle E n°107 dans le cadre de l'appel à projet Département des Hautes-Pyrénées / Etat-Agence Régionale de Santé pour la création d'un EHPAD à Tournay.

Le Conseil municipal, dans sa délibération n°2016-9 du 19 janvier 2016 avait proposé à l'ASEI la cession de la parcelle E n°107, d'une superficie de 5 000 m<sup>2</sup> au prix de 10 € / m<sup>2</sup> soit 50 000 €.

Lors d'une réunion de travail à la mairie, l'ASEI a fait savoir qu'elle souhaitait désormais acquérir qu'une partie de cette parcelle pour créer une voie d'accès à une parcelle qui lui appartient déjà et une réserve foncière en cas d'agrandissement de la zone de stationnement, le projet de cession porte donc désormais sur 2 315 m<sup>2</sup>.

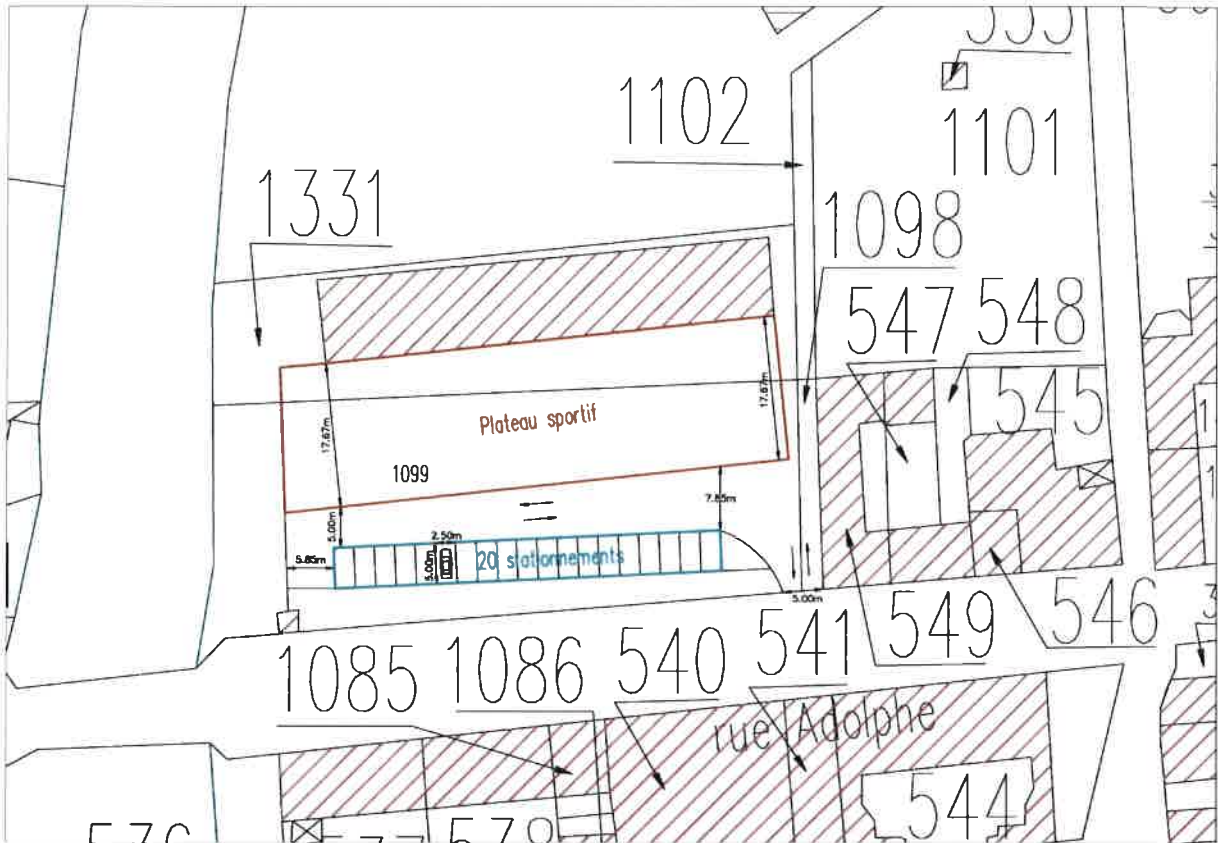
La demande de cession portant désormais sur moins de la moitié de la parcelle E n°107, Monsieur le Maire propose de donner l'accord de la commune pour céder gratuitement cette partie si le projet se réalise.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



### 3. Plateau sportif du collège : Etudes ADAC

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les études de l'ADAC concernant la création d'un parc de stationnement sur la moitié du plateau sportif du Collège du Val d'Arros, qui confirment la faisabilité des deux projets.



Monsieur le Maire propose d'écrire au Président du Conseil Départemental pour lui transmettre cette étude et lui indiquer que le Conseil municipal est favorable au partage du plateau permettant de créer une vingtaine de places au niveau actuel. La commune aménagera dans ce cas elle-même ce plateau, pour un coût prévisionnel estimé par l'ADAC à 60 K€.

Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE regrette que ce dossier n'avance pas assez vite. Il considère qu'il faut que l'ensemble des intéressés se réunissent pour arrêter une position définitive.

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'une relation d'exécutif communal à exécutif départemental, le Président du Conseil Départemental étant libre d'associer les personnes de son choix aux réunions organisées. Il confirme également le lien entre les projets d'aménagement du parking et de rénovation de la salle polyvalente communale dont bénéficie le collège, et souligne la grande qualité d'écoute et de compréhension des besoins de la commune manifestée par le Président du Conseil Départemental.

La proposition visant à accepter d'aménager une vingtaine de places sur la partie à rétrocéder à la commune du plateau de l'ancienne école primaire est adoptée à l'unanimité.

#### **4. Travaux SNCF**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la lettre reçue par la SNCF.

Concernant la modernisation de la ligne Toulouse-Tarbes, des travaux de régénération de voie entre Capvern et Tournay seront réalisés du 17 octobre au 15 décembre 2016. C'est d'ailleurs à cette occasion que le passage à niveau n°144 sera entièrement repris avec remplacement du platelage et amélioration du profil routier autant que possible. Ces travaux sur une ligne en forte pente nécessiteront d'interrompre totalement les circulations de voyageurs entre Montréjeau et Tarbes durant la période considérée. Un service de substitution par autocar sera alors mis en place.

Par voie de conséquence, la convention qui aurait dû être signée entre SNCF Réseau et la commune pour l'entretien d'une parcelle située au bout du chemin de la gare de Tournay, derrière le bâtiment Garceau, ne peut pas l'être pour l'instant. La SNCF a besoin de ce terrain dans le cadre des travaux qui vont avoir lieu sur la voie ferrée de 2016 à 2020.

#### **5. Programme d'actions 2016 de l'Office National des Forêts**

Monsieur le Maire présente au Conseil le programme d'actions pour 2016 proposé par l'Office National des Forêts. Il comprend les travaux sylvicoles dans une régénération débutée en 2010 (dégagement de régénération naturelle sur la parcelle 7) et des travaux sylvicoles dans une plantation de 2014 (dégagement de plantation de la parcelle 24) et les travaux de maintenance (entretien du périmètre).

Monsieur David PAMBRUN estime que les travaux prévus pour un montant de 4 100 € HT pourraient être évités en évitant le broyage de la parcelle 16.1 pour les consacrer à l'affouage.

Au total, le programme d'actions pour 2016 présenté s'élevait à 22 510 € HT. Monsieur le Maire propose de l'arrêter à 18 410 € HT et d'inscrire la somme correspondante au Budget Primitif 2016.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. Occupation du domaine public par des terrasses commerciales**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que conformément au Code Général de la propriété des personnes publiques, toute occupation du domaine public est assujettie au paiement d'une redevance. Monsieur le Maire propose de retenir le prix de 10 € le m<sup>2</sup> par an applicable aux terrasses commerciales, d'instaurer cette redevance à compter du 1er juillet 2016 et que cette recette soit encaissée semestriellement au début de chaque période

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. Inauguration du parc de stationnement du cimetière**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que les travaux du parc de stationnement rue Lacrampe-Loustau se sont achevés fin janvier 2016. Une série de photos retraçant l'évolution du chantier est projetée aux élus. Une inauguration est prévue le jeudi 10 mars à 17h30 en présence du Député Jean GLAVANY et de la Préfète Anne-Gaëlle BAUDOIN-CLERC.

## **8. Passage du Tour de France 2016 à Tournay**

Monsieur le Maire rappelle que le Tour de France passera dans la commune le 8 juillet prochain et donne lecture de la lettre reçue par la société organisatrice du Tour de France, Amaury Sport Organisation (ASO). ASO rappelle la réglementation applicable et demande à Monsieur le Maire de prendre des dispositions complémentaires si nécessaire.

Par ailleurs, la société ASO agissant pour son partenaire ANTARGAZ a fait savoir à la mairie qu'elle souhaiterait implanter une structure INTER ETAPE sur la place d'Astarac. Il s'agit d'un espace dédié aux partenaires d'ANTARGAZ mais des

animations pourront profiter au public (notamment une démonstration de BMX et le suivi de la fin de l'étape sur écran). Monsieur le Maire propose de donner une suite favorable à cette demande.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **MARCHES PUBLICS**

### **9. Attribution des lots du marché de transformation d'un bâtiment en bureau (SSIAD)**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du lancement du marché pour la transformation d'un bâtiment en bureaux (SSIAD).

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 26 janvier 2016 pour ouvrir les plis.

L'analyse des offres faite par l'architecte Sébastien GANEO permet de proposer au Conseil municipal de retenir les offres suivantes pour un montant total de 122 721,87 € HT :

- Lot 1 Démolition – Gros Œuvre – VRD : MORALES pour 16 420,60 € HT
- Lot 2 Ossature & bardage bois – Zinguerie : Toiture Bigourdane pour 13 912,36 € HT
- Lot 3 : Menuiseries extérieures Aluminium : Labastere pour 11 997,00 € HT
- Lot 4 : Menuiseries intérieures : Les menuisiers bagnérais pour 7 508,90 € HT
- Lot 5 : Cloisons – Plafonds – Isolation : Oliveira Rogel pour 15 261,59 € HT
- Lot 6 : Electricité – Courants forts – Courants faibles : Ineo pour 18 543,13 € HT
- Lot 7 : Plomberie – Sanitaires – VMC : Apics pour 13 152,38 € HT
- Lot 8 : Carrelage – Faïences : Oliveira Rogel pour 11 047,80 € HT
- Lot 9 : Peinture : DSM pour 10 747,45 € HT
- Lot 10 : Ravalement : DSM pour 4 130,66 € HT

Monsieur le Maire propose de suivre les recommandations de l'architecte et de retenir les entreprises ci-dessus pour un montant total de 122 721,87 € HT.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **10. Attribution du marché d'optimisation du réseau d'eaux usées sur la RD 817**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du lancement du marché pour l'optimisation du réseau d'eaux usées sur la RD 817.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 3 février 2016 pour ouvrir les plis.

L'analyse des offres faite par le bureau d'étude PRIMA GROUPE détermine les notes suivantes :

- SOGEP : 18,50
- SADE : 17,95
- Routière des Pyrénées : 17,27
- Acchini : 12,41
- Pomès-Darre : 11,14

Monsieur le Maire propose de suivre l'avis du maitre d'œuvre, de retenir la proposition SOGEP pour un montant de 87 215,35 € HT et de demander des subventions au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau au plus fort taux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **11. Avenant au marché de diagnostic du réseau assainissement**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal avait, par délibération n°2015-50 du 2 septembre 2015, attribué le marché de diagnostic du réseau assainissement à AMO Environnement pour un montant de 29 971 € HT. Afin que ce diagnostic puisse être optimisé, il convient de réaliser 11 points de mesures. Les prestations supplémentaires concernent :

<u>Sur réseau assainissement :</u>			€ HT	€ HT
Prélèvement 24h confection de 2 échantillons	1 (10 marché initial)	Le point	750,00	750,00
Mesure du débit sur 3 semaines	11	Le point	800,00	8 800,00
Mesure de la pluviométrie sur 3 semaines	1	forfait	300,00	300,00
Analyse des mesures : débit-pollution	11	Le point	250,00	2 750,00
<u>Sur station d'épuration :</u>				
Prélèvement 24h confection de 2 échantillons	-	Le point	750,00	PM
Mesure du débit sur 1 semaine	-	Le point	800,00	PM
Analyse des mesures : débit-pollution	2	Le point	250,00	500,00
Mesure des débits nocturnes	11	Le point	50,00	550,00
Enquête auprès d'un établissement" artisanal"	10	L'enquête	85,00	850,00

Monsieur le Maire propose au Conseil d'accepter l'avenant pour un montant total de 14 500 € HT et de solliciter des subventions complémentaires en conséquence.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **FINANCES**

### **12. Tarifs pour les sorties de l'ALSH de mars à avril**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'approuver les tarifs des sorties l'ALSH de Tournay pour la période de mars à avril 2016.

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs des sorties de la façon suivante :

- Patinoire Cauterets 4 mars 2016 : Quotient 1 : 18 €, Quotient 2 : 19 €, Quotient 3 : 20 €, Quotient 4 : 21 €, Quotient 5 : 23 €, Quotient 6 : 25 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**13.Approbation du compte de gestion 2015 communal (reporté)**

**14.Vote du compte administratif 2015 communal (reporté)**

**15.Approbation du compte de gestion 2015 assainissement (reporté)**

**16.Vote du compte administratif 2015 assainissement (reporté)**

**17.Approbation du compte de gestion 2015 CCAS (reporté)**

**18.Vote du compte administratif 2015 CCAS (reporté)**

**19.Réunion de la commission communale des impôts directs**

L'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs. La Direction Départementale des Finances Publiques demande à la commune de bien vouloir réunir la CCID afin de formuler son avis sur les modifications de valeurs locatives consécutives aux changements affectant les propriétés bâties et non bâties de la commune. Monsieur le Maire propose de réunir la commission le 14 mars 2016 à 18h.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **ASSOCIATIONS**

**20.Demande de subvention de fonctionnement de la société intercommunale de chasse « La Diane de l'Arros »**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de subvention de fonctionnement adressée par la société intercommunale de chasse « La Diane de l'Arros ». Il propose de reconduire le même montant que la subvention accordée en 2014, soit 305 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**21.Demande de subvention de fonctionnement de l'AFM Téléthon**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de subvention de fonctionnement adressée par l'AFM-Téléthon. Il propose de ne pas subventionner



cette association, la commune participant déjà à l'organisation du téléthon par l'intermédiaire notamment de prêt de salle.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **22.Demande de subvention de fonctionnement de la Banque Alimentaire des Hautes-Pyrénées**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de subvention de fonctionnement adressée par la Banque Alimentaire des Hautes-Pyrénées. Il propose de reconduire le même montant que la subvention accordée en 2015, soit 100 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **23.Demande de subvention de fonctionnement de l'association des Restaurants du Cœur des Hautes-Pyrénées**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de subvention de fonctionnement adressée par la société intercommunale de chasse « La Diane de l'Arros ». Il propose de reconduire le même montant que la subvention accordée en 2014, soit 100 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **24.Demande de subvention du Secours Catholique des Hautes-Pyrénées**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de subvention de fonctionnement adressée par le Secours Catholique des Hautes-Pyrénées. Il propose de ne pas donner suite à cette demande.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **25.Demande de cotisation à l'association Francis Jammes**

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'appel à cotisation 2016 de l'association Francis Jammes pour un montant de 50 €. Il propose de répondre favorable à cet appel à cotisation.

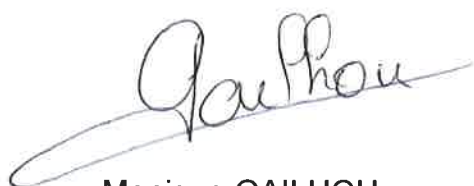
La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil des fréquentations de la piscine pour les années 2014 et 2015. Il apparaît que sur les deux années, c'est le samedi que la fréquentation est la plus basse. Après discussion, le Conseil municipal décide que le jour de fermeture hebdomadaire de la piscine sera le samedi à partir de 2016. La piscine sera donc ouverte du dimanche au vendredi.

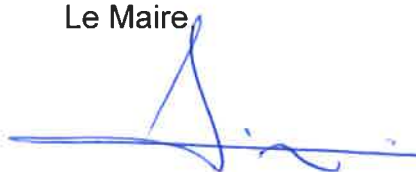
**La séance est levée à minuit.**

Le secrétaire de séance,



Monique GAILHOU

Le Maire



Camille DENAGISCARDE



MAIRIE  
DE TOURNAY

65190

SEANCE DU 13 AVRIL 2016

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2016**

☎ 05 62 35 70 26

☎ 05 62 35 78 64

✉ mairie@ville-tournay.fr

http://www.ville-tournay.fr

Réunis le 13 avril 2016, les membres du Conseil municipal de la commune de Tournay approuvent le procès-verbal du Conseil

Camille DENAGISCARDE, Maire,

Frédéric PERRET,

Jean-Claude DELAS, Premier Adjoint au Maire,

Catherine HOWARD,

Monique GAILHOU, Deuxième Adjointe au Maire,

David PAMBRUN,

Marie-Thérèse BRUZAUD, Troisième Adjointe au Maire,

Blandine CARATY,

Régis PIERROT, Quatrième Adjoint au Maire,

Francis ARTIGUE,

Jean-Louis GABAS,

Muriel ROSSI,

Jacqueline SARRABERE,

Nicolas DATAS-TAPIE,

Véronique RENAUDOT,

Rs.